

DONNÉES DU MARCHÉ D'ÉLECTRICITÉ EN 2007: CLASSIFICATION DES UTILISATEURS ET FOURNISSEURS ACTIFS PAR RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Depuis le 1 janvier 2004 la VREG mène une enquête mensuelle auprès des gestionnaires de réseaux concernant le nombre de points d'accès par fournisseur. Les données relatives aux quantités livrées par le fournisseur ne sont demandées qu'une seule fois par an en ce qui concerne l'année calendrier précédente.

Les statistiques présentées ne concernent que la Flandre et se limitent aux activités sur les réseaux de distribution, définis comme les réseaux ayant une tension nominale égale ou inférieure à 70 kV. Ces statistiques sont mises à jour tous les trois mois.

Tableau 1: classification des utilisateurs d'électricité au 1^{er} décembre 2007

	Nombre	Pourcentage
Part des clients télémesurés - AMR	15.143	0,49%
Part des clients mesurés mensuellement - MMR	17.412	0,56%
Part des clients professionnels mesurés annuellement	454.230	14,65%
Part des clients résidentiels mesurés annuellement	2.613.946	84,30%
Total	3.100.731	100,00%

AMR signifie « automated meter read ». Il s'agit du système utilisé par les plus grands consommateurs d'électricité dont les chiffres des compteurs sont analysés quotidiennement à distance. Un compteur spécialement adapté calcule la consommation par quart d'heure pour l'électricité et par heure pour le gaz. L'intervention d'un releveur de compteurs n'est pas nécessaire.

MMR signifie « monthly meter read ». Dans ces entreprises, les chiffres des compteurs sont notés chaque mois par un releveur de compteurs.

Un client domestique est légalement défini comme un numéro EAN où est domiciliée au moins une personne physique. En pratique, ni les fournisseurs, ni les gestionnaires de réseau ne disposent d'un accès permanent aux données relatives au domicile pour des raisons de respect de la vie privée. C'est le fournisseur qui détermine si un client appartient ou non à la catégorie « client domestique ». Si le contrat est signé par une personne physique, le point d'accès est considéré comme un client domestique.

De petits glissements entre ces quatre catégories sont possibles d'un mois à l'autre. Chaque mois, de nouveaux EAN sont créés (par exemple en cas de nouvelle construction) et des EAN existants disparaissent (par exemple en cas de démolition). Une augmentation ou diminution plus importante du nombre de points d'accès au sein d'une catégorie déterminée peut influencer les pourcentages dans une certaine mesure.

Tableau 2: Nombre de fournisseurs actifs par réseau de distribution et nombre de points d'accès dans chaque zone de distribution par rapport au nombre total (%) au 1er décembre 2007 (fourniture aux consommateurs finaux)

GRD électricité	Nombre de fournisseurs actifs	% de points d'accès
AGEM	8	0,11%
DNB BA	6	0,01%
Elia ⁽¹⁾	8	<0,01%
GASELWEST	13	13,14%
Gemeentelijk Havenbedrijf Antwerpen	9	0,04%
IMEA	14	9,69%
IMEWO	15	17,76%
INTER-ENERGA	12	12,38%
INTERGEM	14	9,02%
INTERMOSANE	6	0,06%
IVEG	12	2,49%
IVEKA	14	11,16%
IVERLEK	14	15,62%
PBE	12	2,68%
SIBELGAS	12	1,85%
WVEM	12	3,97%

⁽¹⁾ limité au réseau géré par Elia situé en Flandre